

Les baux commerciaux : Les effets collatéraux des lois Pinel et Macron La réforme du droit des contrats Revue annuelle de jurisprudence

Vendredi 8 décembre 2017
de 9h15 à 17h45

eurojuris.fr

Animé par :

Jean-Pierre DUMUR

Expert agréé par la Cour de cassation
Expert immobilier près la Cour d'Appel et la Cour Administrative d'Appel de Nancy
Expert près la Cour Supérieure de Justice de Luxembourg
Chartered Surveyor - MRICS

Organisé par :

Olivier COSTA

Responsable de la Commission Entreprise et finances
Avocat au Barreau de Lyon
Cabinet BISMUTH

Horaires :

De 9h15 à 17h45
Soit 7 heures de formation

Lieu :

Paris

Lieu exact à confirmer

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE
45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
Fax : 01 46 33 98 23
formation@eurojuris.fr

Programme du séminaire

Fondamentaux et contraintes des nouveaux textes

ENCADREMENT DE LA DUREE FERME DU BAIL
CONTRATS HORS STATUT
MODALITES DE NOTIFICATION DES ACTES
CARACTERE « REPUTE NON ECRIT » DES CLAUSES CONTRAIRES A L'ORDRE PUBLIC
EXTENSION DES CONDITIONS D'APPLICATION DE L'ARTICLE L.145-16 ALINEA 2
ENCADREMENT ET LIMITATION DE LA GARANTIE SOLIDAIRE DU CEDANT
SUPPRESSION DE L'INDICE DU COUT DE LA CONSTRUCTION DANS LE CALCUL DU LOYER PLAFONNE
« PLAFONNEMENT DU DEPLAFONNEMENT » DES LOYERS
ETAT DES LIEUX
REPARTITION DES CHARGES, TRAVAUX, IMPOTS ET TAXES
DROIT DE PREEMPTION DU PRENEUR EN CAS DE VENTE DU LOCAL
CESSION DU FONDS DE COMMERCE DANS LE CADRE D'UNE LIQUIDATION JUDICIAIRE
APPLICATION DANS LE TEMPS DES NOUVEAUX TEXTES

La réforme du droit des contrats et les baux commerciaux

LES PRINCIPES DE BASE DE LA REFORME
LES TROIS ARTICLES « REFONDATEURS » DE LA REFORME
L'IMPACT POTENTIEL DE LA REFORME SUR LES BAUX COMMERCIAUX

Revue annuelle de jurisprudence

CHAMP D'APPLICATION DU STATUT
DUREE ET FIN DU CONTRAT
DROIT AU RENOUVELLEMENT
REFUS DU RENOUVELLEMENT
LOYER ET ACCESSOIRES
RAPPORTS CONTRACTUELS
CESSION ET SOUS-LOCATION
DESTINATION ET DESPECIALISATION
CONTRATS HORS STATUT
PROCEDURE - COMPETENCE - PRESCRIPTION
PROCEDURES COLLECTIVES
LEGISLATION ET REGLEMENTATION
QUESTIONS PRIORITAIRES DE CONSTITUTIONNALITE – (QPC)
RESPONSABILITE PROFESSIONNELLE
DIVERS

Inscription

Le financement de ce séminaire peut être pris en charge par le : FIF-PL : 35-37 rue de Vivienne - 75083 Paris cedex 02 www.fifpl.fr. N'oubliez pas de faire votre demande de prise en charge individuelle au moins vingt jours avant la formation. Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS FRANCE (à préciser dans votre dossier) 11 75 375 0575

- Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre : 348 € TTC, soit 290€ H.T.
 Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre : 720€ TTC, soit 600 € H.T.
 Je souhaite participer au séminaire au tarif Partenaire du droit non – membre (Notaires, Huissiers de justice, Magistrats) : 588 € TTC, soit 490 € H.T.

Nom : Prénom :
Cabinet - Société:

Conditions : Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS FRANCE. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 2 jours avant le séminaire sont acceptées. Formation reconnue par le CNB.

Demande de documentation

- Je ne peux pas assister au séminaire EUROJURIS mais souhaite en recevoir la documentation (textes, jurisprudences ...) au prix de 50€ HT (60€ TTC) l'unité.

Nom : Prénom :
Cabinet - Société:

Conditions : Aucune documentation ne sera envoyée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France.